

# Sur le radar : Véhicules autonomes en Saskatchewan : état des lieux

23 septembre 2019

Dans notre numéro d'avril, nous avons fait le point sur la situation des véhicules autonomes (« VA ») en Alberta en ce qui a trait à la réglementation et rendu compte des projets actuels liés aux VA dans la province. Nous nous déplaçons aujourd'hui vers l'est pour analyser le portrait des VA en Saskatchewan.

Comme pour l'Alberta, l'industrie des VA de la Saskatchewan en est à ses balbutiements. On s'intéresse en effet à leur mise à l'essai dans de grands centres urbains en conditions hivernales, et des progressistes font pression pour que l'industrie se développe dans la province.

## Réglementation et soutien gouvernemental à l'égard des véhicules autonomes

La Saskatchewan Government Insurance (« SGI »), société d'État provinciale chargée de l'application de la Traffic Safety Act, fait partie du Conseil canadien des administrateurs en transport motorisé (« CCATM »), qui travaille à l'élaboration d'un cadre réglementaire entourant les véhicules autonomes. La province en est aux premières étapes de l'examen des modifications législatives visant à réglementer les VA, lesquelles devraient être apportées au cours des prochains mois. On estime que les changements proposés donneraient à la SGI un large pouvoir en matière de réglementation des VA et qu'ils seront suivis de modifications réglementaires plus précises.

## Projet en cours

Le projet de VA le plus en vue en Saskatchewan est en cours d'élaboration par [DOT Technology Corp.](#) (« DOT »), une entreprise de la Saskatchewan qui produit une technologie agricole autonome utilisée pour diverses tâches traditionnellement effectuées au moyen d'un tracteur. Lorsqu'elle sera entièrement opérationnelle, la plateforme motorisée Dot Power Platform (la « plateforme ») fonctionnera de façon autonome, avertissant l'agriculteur lorsqu'elle rencontre un obstacle sur son chemin. L'agriculteur verra l'obstacle à l'aide de caméras de bord et, au besoin, prendra les

commandes à l'aide d'une tablette. DOT voit cette technologie comme un important progrès dans l'industrie agricole.

Si la plateforme se déplace d'un champ à l'autre et qu'elle ne traverse ni n'emprunte aucune route publique, le client qui l'utilise n'est assujéti à aucune restriction qui pourrait être actuellement en vigueur. Cependant, DOT prévoit mettre en place une fonction « Suivez-moi » qui permettrait à la plateforme de suivre le véhicule de l'agriculteur de champ en champ en prenant des routes publiques. Par conséquent, la plateforme deviendrait visée par la législation actuelle et, vraisemblablement, celle à venir. DOT a discuté avec la SGI lors des étapes préliminaires du lancement de son produit pour tenir compte de la situation et démontrer les capacités de la plateforme, faire la preuve de son caractère sécuritaire et répondre à toute préoccupation qu'un organisme de réglementation pourrait avoir.

## **Conclusion**

Bien que la Saskatchewan n'en soit encore qu'aux phases préliminaires de l'élaboration de règlements quant à l'utilisation des VA sur la voie publique, des industries du secteur privé de la province s'emploient à mettre au point de tels véhicules, en particulier dans le domaine de l'agriculture. Comme ce secteur compte parmi ceux qui contribuent le plus au PIB de la Saskatchewan, l'arrivée des VA pourrait bien avoir une incidence considérable sur l'économie de la province. À l'heure actuelle, la Saskatchewan affiche l'un des plus faibles taux d'acceptation des VA par le public au Canada, mais il y a fort à parier que ces derniers verront le soutien à leur égard se raffermir à mesure qu'ils gagneront en popularité au sein de l'industrie agricole de la province.

### **Par**

[Patrick Heinsen, Sarah Makson](#)

### **Services**

[Responsabilité municipale, Véhicules autonomes, Transports](#)

## BLG | Vos avocats au Canada

Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L. (BLG) est le plus grand cabinet d'avocats canadien véritablement multiservices. À ce titre, il offre des conseils juridiques pratiques à des clients d'ici et d'ailleurs dans plus de domaines et de secteurs que tout autre cabinet canadien. Comptant plus de 725 avocats, agents de propriété intellectuelle et autres professionnels, BLG répond aux besoins juridiques d'entreprises et d'institutions au pays comme à l'étranger pour ce qui touche les fusions et acquisitions, les marchés financiers, les différends et le financement ou encore l'enregistrement de brevets et de marques de commerce.

[blg.com](http://blg.com)

### Bureaux BLG

#### Calgary

Centennial Place, East Tower  
520 3rd Avenue S.W.  
Calgary, AB, Canada  
T2P 0R3

T 403.232.9500  
F 403.266.1395

#### Ottawa

World Exchange Plaza  
100 Queen Street  
Ottawa, ON, Canada  
K1P 1J9

T 613.237.5160  
F 613.230.8842

#### Vancouver

1200 Waterfront Centre  
200 Burrard Street  
Vancouver, BC, Canada  
V7X 1T2

T 604.687.5744  
F 604.687.1415

#### Montréal

1000, rue De La Gauchetière Ouest  
Suite 900  
Montréal, QC, Canada  
H3B 5H4

T 514.954.2555  
F 514.879.9015

#### Toronto

Bay Adelaide Centre, East Tower  
22 Adelaide Street West  
Toronto, ON, Canada  
M5H 4E3

T 416.367.6000  
F 416.367.6749

Les présents renseignements sont de nature générale et ne sauraient constituer un avis juridique, ni un énoncé complet de la législation pertinente, ni un avis sur un quelconque sujet. Personne ne devrait agir ou s'abstenir d'agir sur la foi de ceux-ci sans procéder à un examen approfondi du droit après avoir soupesé les faits d'une situation précise. Nous vous recommandons de consulter votre conseiller juridique si vous avez des questions ou des préoccupations particulières. BLG ne garantit aucunement que la teneur de cette publication est exacte, à jour ou complète. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite sans l'autorisation écrite de Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L. Si BLG vous a envoyé cette publication et que vous ne souhaitez plus la recevoir, vous pouvez demander à faire supprimer vos coordonnées de nos listes d'envoi en communiquant avec nous par courriel à [desabonnement@blg.com](mailto:desabonnement@blg.com) ou en modifiant vos préférences d'abonnement dans [blg.com/fr/about-us/subscribe](http://blg.com/fr/about-us/subscribe). Si vous pensez avoir reçu le présent message par erreur, veuillez nous écrire à [communications@blg.com](mailto:communications@blg.com). Pour consulter la politique de confidentialité de BLG relativement aux publications, rendez-vous sur [blg.com/fr/ProtectionDesRenseignementsPersonnels](http://blg.com/fr/ProtectionDesRenseignementsPersonnels).

© 2024 Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L. Borden Ladner Gervais est une société à responsabilité limitée de l'Ontario.